

Mobilité et systèmes urbains durables:

Le cas de l'IdF.

Par JL Zentelin
Maître conférence Evry Val d'Essonne
Dept GLT de l'IUT
Mastère ADD
Laboratoire Pierre Naville

26/01/08

1

Ambiguïtés et limites du DD

- Concept souvent critiqué (oxymore, bonnes intentions, précaution facteur limitant...)

Préférence pour le terme écodéveloppement

- Réduction écarts Nord Sud compromise par la mondialisation (qui renforce la compétition)
- Difficultés de mise en œuvre à l'échelle nationale

Approche dominante des 3 E (économie, environnement, équité) en termes de compromis

Dans les services publics Équité réduite à l'acceptabilité; Economie suppose la récupération des actifs par la tarification

Dans les transports il faudrait restreindre la mobilité tout en augmentant celle des exclus

26/01/08

Les transports dépendent de l'aménagement

- Il faudrait sans doute raisonner au niveau du Bassin Parisien (Reims, Chartres... pôles)
 - Les choix (par défaut) :
 - du rééquilibrage Ouest-Est : Emplois, CSP, équipements
 - Du polycentrisme: choix de longue date de la DATAR (DIACT) remis en cause par le Sénat, des économistes, l'Etat
- > l'IdF locomotive de la France

26/01/08

Les atouts du polycentrisme

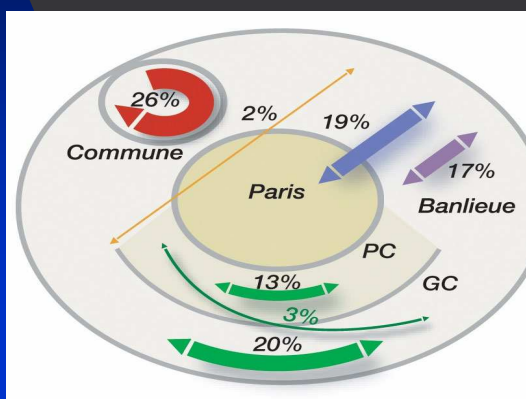
- Organiser la vie dans des bassins à taille humaine (les observations en mettent en évidence une vingtaine)
- Améliorer les accessibilités, raccourcir les déplacements, favoriser la mixité de l'habitat, diminuer les consommations d'espace, diminuer les pollutions automobiles

26/01/08

Enjeux et évolutions:

Répartition des déplacements motorisés

- Les déplacements en VP explosent en grande couronne (X 2,7 en 25 ans)



26/01/08

Enjeux et évolutions

- Les motifs autres que domicile travail représentent plus de la moitié des déplacements et continuent de progresser
- Les gains de vitesse se traduisent par une augmentation des distances parcourues
- Les TC satisfont 30% des déplacements à Paris, 20% en petite couronne, 10% en grande couronne

26/01/08

Des propositions satisfaisant à l'éco-développement

- Amélioration des TC en grande et petite couronne
- Développement d'une alternative globale à l'usage de l'automobile
 - Taxis, taxis collectifs à la demande,
 - Parcs de stationnement près des gares
 - Vélos dans les RER, Voiture partagée, velib, itinéraires deux-roues et piétons
- Voies réservées aux bus et cars sur les VRU
- Limitation de vitesse sur les VRU (débit optimal)
- Poursuite prise en compte des PMR

26/01/08

Renouveau des institutions

- Les TC relèvent de l'intercommunalité et la voirie des communes.
Donc les égoïsmes communaux (ponts, zones commerçantes...) s'opposent aux développement des infrastructures nécessaires aux TC
- --> gestion intercommunales des voiries TC
- --> élection directe des élus intercommunaux

26/01/08

Financement des infrastructures

- Les collectivités financent chaque année entre 1 et 1,5 Md euros
- Les projets retenus nécessitent presque 1 milliard de plus pendant 15 ans
- L'Etat se retire
- --> recherche nouveaux financements
- Grand emprunt populaire
- Relance du FARIF
- Déplafonnement et extension du VT
- Subventions de l'Etat pour les TCSP
- Péage régional satellitaire à la distance

26/01/08

Fonctionnement des TC

- Taxation des bénéficiaires indirects
- TI PP pour la voiture
- Plus values foncières
- Liberté tarifaire des AO

26/01/08

10

Spécificité des zones peu denses

- La part du transport dans les budgets est faible à Paris mais atteint 30% en périphérie
- L'offre de TC est peu performante dans les départements de grande couronne (78,95,77)
 - Lignes directes vers la banlieue
 - AOP à l'échelle des bassins de vie
 - Taxis collectifs communaux à la demande
 - Témoins de ligne
 - Plans de déplacements entreprises

26/01/08

La tarification

- Le tiers des coûts reste à la charge de l'utilisateur
- La tarification concentrique génère des aberrations
 - Généralisation du ticket + à l'ensemble du transport francilien: il favorise l'intermodalité et est adapté aux bassins de vie
 - Offre de tickets « groupes » avantageux
 - Extension de la gratuité aux bénéficiaires de l'API et de l'ASS.

26/01/08

12